



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision

Question écrite n° 66772

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la télévision berbère. Actuellement visible sur le câble et le satellite, BRTV, la télévision berbère, diffuse en France depuis quatre ans. Financée sur des fonds privés et grâce aux abonnements, cette chaîne à « péage » est actuellement en plein développement. Jusqu'en 2004, son ministère avait coutume de subventionner des télévisions culturelles non francophones comme Beur ou Breizh TV. Or cette chaîne, BRTV, n'a jamais pu bénéficier de ces subventions. La communauté berbère ne se reconnaît pas dans les médias arabes : ces deux cultures sont très différentes, n'ont pas de langue commune, et de fait ont des préoccupations propres. De plus, compte tenu de l'importance de la communauté berbère, plus de deux millions de personnes, et de l'intégration modèle dont elle fait preuve depuis de nombreuses années, il apparaît incongru de ne pas aider cette chaîne de télévision. Il aimerait savoir quelles sont les intentions du Gouvernement concernant la possibilité de financer BRTV.

Texte de la réponse

Pendant cinq ans, à partir de 1998, le ministère des affaires étrangères a effectivement mis en oeuvre une politique d'aide aux chaînes françaises qui s'engageaient dans la diffusion internationale. Il convient de préciser que, parmi les chaînes qui ont bénéficié de cette aide, ne figurait pas Breizh TV, qui n'a jamais eu une telle ambition. Après plusieurs années d'efforts, le ministère a constaté que l'implication des pouvoirs publics, qui devait rester marginale et limitée dans le temps, n'avait pas eu l'effet de levier attendu et que la situation des chaînes qui avaient fait le pari de l'exportation était fragile et restait dépendante de cette aide publique. Les annulations de crédits intervenues en 2003 ont précipité sa décision d'interrompre définitivement cette politique de soutien financier. Depuis 2003 donc, le ministère ne dispose plus de ligne budgétaire qui permettrait de soutenir BRTV pour sa diffusion à l'étranger. Les contraintes budgétaires qui pèsent sur ses actions le conduisent en outre à concentrer ses crédits sur les instruments audiovisuels à vocation internationale existants.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66772

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 2005, page 5713

Réponse publiée le : 25 octobre 2005, page 9926